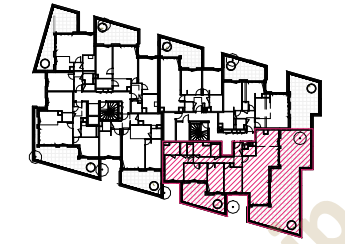


ZAC DE CARNOLES
06190 - ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN



HALL H2

APPARTEMENT DE 5 PIECES

n° H2053 au 5ème Niveau

ENTREE	5.02 m ²
SEJOUR	37.79 m ²
CUISINE	8.68 m ²
CHAMBRE 1	13.66 m ²
CHAMBRE 2	10.08 m ²
CHAMBRE 3	11.85 m ²
CHAMBRE 4	12.10 m ²
RANGEMENT	1.91 m ²
BUANDERIE	2.57 m ²
SALLE DE BAINS	5.09 m ²
SALLE D'EAU	4.43 m ²
WC	2.85 m ²
WC 2	1.60 m ²
DEGAGEMENT	6.20 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	123.84 m²
BALCON 1	82.58 m ²
BALCON 2	18.99 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	225.40 m²

LEGENDE

○	descente d'eau pluviale		sèche serviette
BSO	volet brise-soleil		radiateur
GC	garde-corps	F	réfrigérateur
	soffite/faux-plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	gaine techn. elec. du logt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
- -	retombée de poutre	TRI	tri sélectif
LC	linéaire complémentaire	VR	volets roulants
	fenêtre coulissante		porte fenêtre ouvrants à la française
	porte fenêtre		porte fenêtre

Indice 1 MAI 2026

Echelle 0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est:

EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.